



Données sur le la pêche et son environnement et éléments sur la nouvelle stratégie du secteur de pêche au Maroc

CCLME, 2-3 Novembre 2010 Dakar
(Sénégal)

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES MARITIMES DU ROYAUME DU MAROC

- Zone de carrefour pour le trafic maritime (Détroit de Gibraltar et 2 Facades maritimes (en Atlantique et en Méditerranée)
- Longueur de côte : plus de 3500 km
- ZEE : 200 miles marins
- Plateau continental : Largeur dépassant 70 miles marins notamment en Atlantique
- Eaux maritimes incluses dans le Grand écosystème marin du Courant des Canaries (CC LME) :
- Vents alizés dont forces et direction liées à la position de l'anticyclone des Açores
- Présence de plusieurs foyers d'Upwelling dont l'importance croit du nord au sud

BIODIVERSITE MARINE

- Une diversité biologique très importante et contrastée (Espèces des eaux tempérées au nord et espèces des eaux tropicales au sud)
- plus de 500 espèces halieutiques recensées (Algues, annélides, échinodermes, éponges, ... non incluses
- Une centaine d'espèces fait l'objet d'exploitation directe ou indirecte par la pêche

COMPOSANTE HALIEUTIQUE

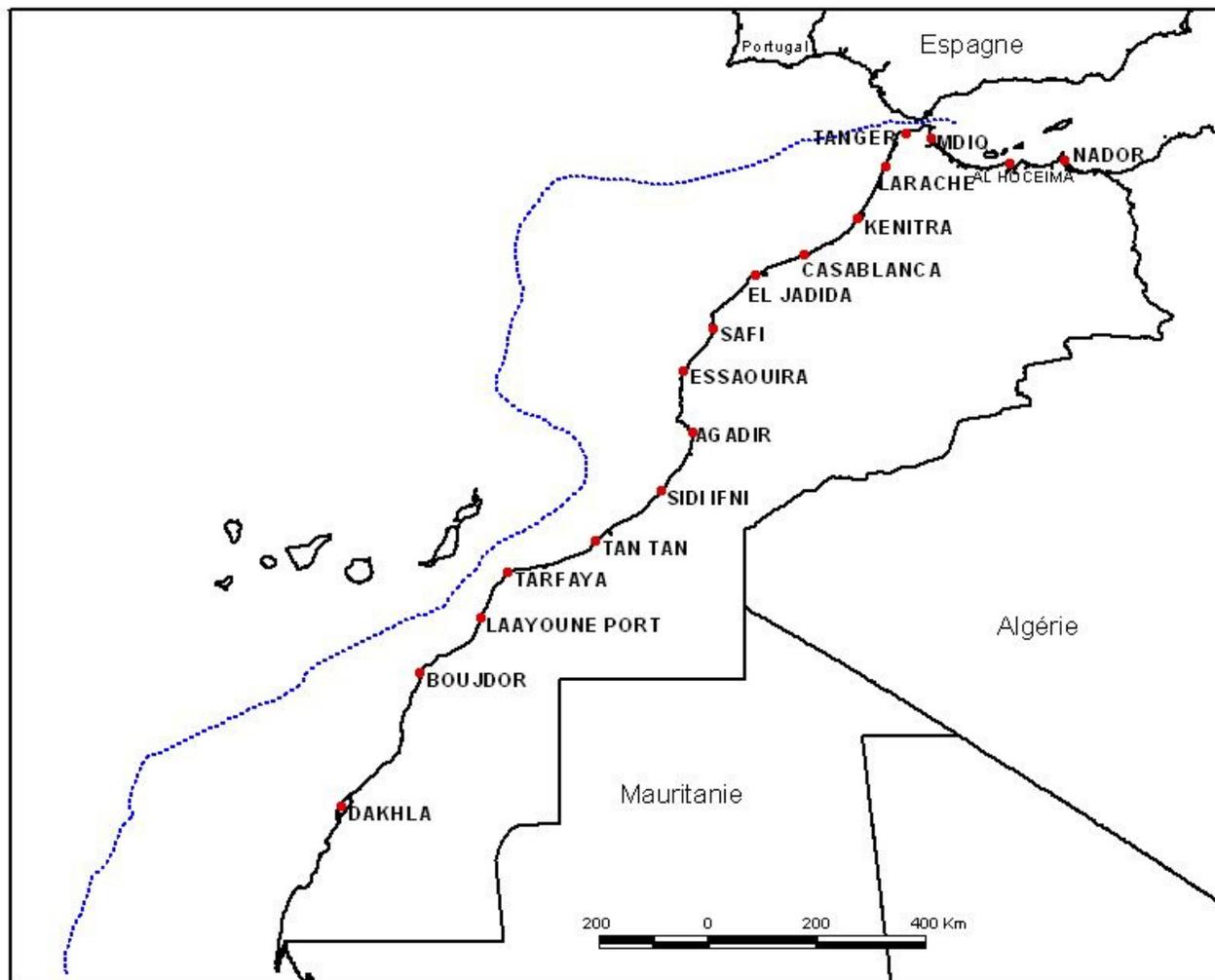
- Un potentiel halieutique variable et instable dominé par les petits poissons pélagiques
- 46 stocks halieutiques (identifiés en tant que tels)
 - 13 stocks en Méditerranée (5 pélagiques et 8 demersaux)
 - 33 stocks en Atlantiques (9 stocks pélagiques et 26 demersaux)
 - Certains stocks sont chevauchants avec les ZEE des autres pays

LE SECTEUR DE LA PECHE

- Contribution de 2 à 3 % au PIB
- 170.000 emplois directs , 1,5% de la population active
- 490.000 emplois indirects, sources de revenus de 3 millions de personnes
- 16.3 milliards de DH de chiffres d'affaires en 2007 dont
- 70% réalisé à l'export (plus 1,3 Milliard \$ US)
- Plus d'un million de tonnes de poisson produit annuellement (En 2008-2009)
- Consommation relativement faible (12 kg /per/an zone Urbaine contre 5,6 Zone rurale)

- Les investissements publics et privés sont plus de 7 milliards de \$ US
- 22 ports de pêche,
- 22 points de débarquement aménagés,
- 344 navires hauturiers en aciers (TGB sup 150 Tx)
- 1 835 navires côtiers (chalutiers, senneurs et palangriers) majorité en bois (TGB inf 150 Tx)
- 14 225 barques quasi totalement motorisées (TGB inf 2,5 Tx)
- 406 unités de transformation (184 congélation, 74 conditionnement, 47 conserveries 25 Farines et huiles de poisson,

ZEE du Royaume du Maroc



Acteurs institutionnels et professionnels

Institutionnels

- Fédération des chambres maritimes
- 5 chambres maritimes
- INRH
- Office national des Pêches (la première vente)

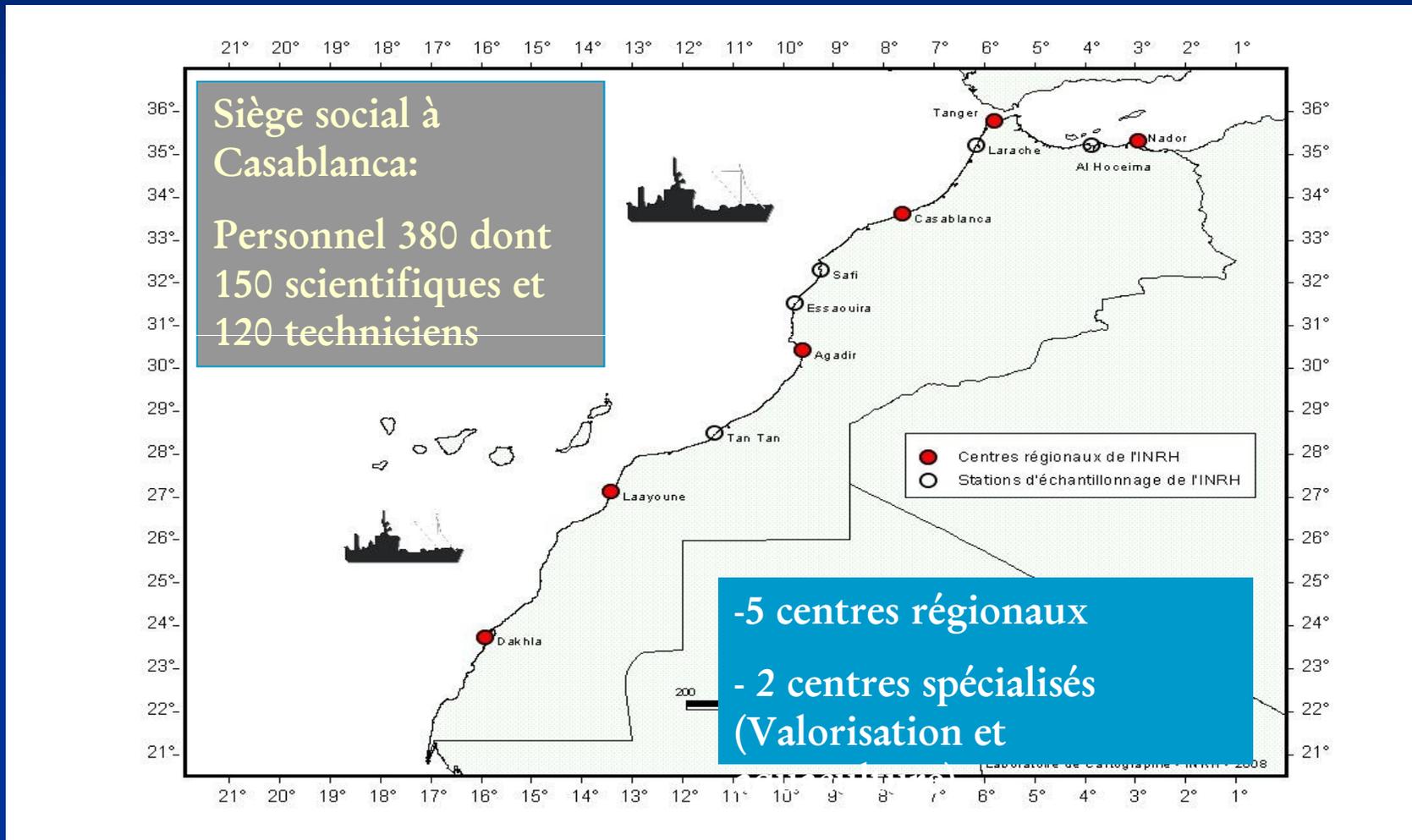
Associations

- Fédération de la pêche maritime et de l'aquaculture (FPMA)
- Fédération des industries de la pêche (FENIP)

NB: Chaque Fédération englobe 5 à 8 associations

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Responsabilité de Institut National de Recherche Halieutique INRH par loi , le seul à formuler l'avis scientifique sur l'état d'exploitation des stocks halieutiques, la qualité et la salubrité du milieu marin



Cadre de coopération

- Accord de partenariat pêche Maroc UE
- Accord de Pêche Maroc- Fédération de Russie
- Accord de Pêche Maroc-Japon

SITUATION DES PECHERIES MAROCAINES

L'Échéance 2008

1. Etat des stocks préoccupant, principalement en Méditerranée et l'Atlantique nord (ressources demersales notamment)
2. Accroissement de l'effort de pêche sur certaines espèces durant les 10 dernières années
3. Peu de mesures de gestion prises à l'égard de l'effort de pêche
4. Pêche informelle importante
5. Pêche accessoire et volume de rejet importants (biodiversité à risque)

UNE VISION SECTORIELLE INETGREE, TROIS AXES MAJEURS

Une pêche durable et compétitive, un patrimoine halieutique valorisé, un PIB additionnel de 10 milliards de DH d'ici 2020 ... Un véritable moteur de croissance de l'économie marocaine

DURABILITE

Une ressource exploitée durablement pour les générations futures

PERFORMANCE

Un secteur outillé et organisé pour une qualité optimale, du débarquement à la commercialisation

COMPETITIVITE

Des produits valorisés et compétitifs sur les marchés les plus porteurs

POUR UNE DURABILITE DE LA RESSOURCES (4 projets)

- Renforcer et partager la connaissance scientifique
- Aménager les pêcheries sur la base de quotas
- Adapter et moderniser l'effort de pêche
- Faire de l'Aquaculture un moteur de croissance majeur

POUR UN SECTEUR PLUS PERFORMANT

- Dédier des espaces portuaires à la pêche et en assurer une gestion efficace
- Renforcer l'attractivité des halles à marée et des Comptoirs d'Agreage de Poisson industriel
- Structurer et dynamiser le marché interieur autour des marchés de gros et détail
- Développer les infrastructures et équipement de débarquement

POUR UN SECTEUR COMPETITIF:

- Appuyer l'orientation des industriels sur les marchés les plus porteurs
- Faciliter l'accès des industriels aux matières premières
- Créer 3 pôles de compétitivité au Nord, Centre et Sud du Royaume

DES ACTIONS TRANSVERSALES POUR ENCADRER LE SECTEUR:

- Assurer un contrôle effectif et une traçabilité tout le long de la chaîne de valeur
- Clarifier et compléter le dispositif juridique
- Renforcer les compétences et améliorer l'attractivité des métiers
- Mettre en place une gouvernance publique forte pour moderniser le secteur,
- Organiser la représentation professionnelle et encourager une inter profession

UNE STRATEGIE , 5 OUTILS-CLES pour la mise en oeuvre

- Comité national de la pêche
- FONDS POUR L'AJUSTEMENT ET LA MODERNISATION DE L'EFFORT DE PECHE
- AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELEPPLEMENT DE L'AQUACULTURE
- CENTRE DE VALORISATION DES PRODUITS DE LA MER
- Observatoire de l'emploi du secteur halieutique

GESTION ET GOUVERNANCE

- Le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime,
- Ministre de l'énergie et des mines, de l'eau et de l'environnement (Secrétariat d'Etat)
- Ministère de l'équipement et de transport
- Ministeres chargés de l'habitat, de Tourisme
- Commissariat des eaux et Forets
- Les Agences du developpement (Nord, Est et Sud)

Pour la protection de l'Eau et de l'environnement

Plusieurs stratégies nationales ont été également élaborées:

- Stratégie de l'Eau traduites par des conventions signées entre le Secrétariat d'Etat de l'eau et de l'environnement avec les collectivités locales des 16 régions;
- Stratégie du plan Bleu élaboré pour le secteur de tourisme
- Stratégie Maroc Vert
- Stratégie pour les énergies renouvelables (éolienne et solaires)
- Une charte nationale de l'environnement et le développement durable est sous validation (portail: www.charteenvironnement.ma)

Des ONG très actives, notamment la Fondation de Mohammed VI pour la protection de l'environnement (site web: www.fm6e.org) qui organisé en octobre une conférence internationale sur la Gestion durable du littoral.

CADRE LEGISLATIF

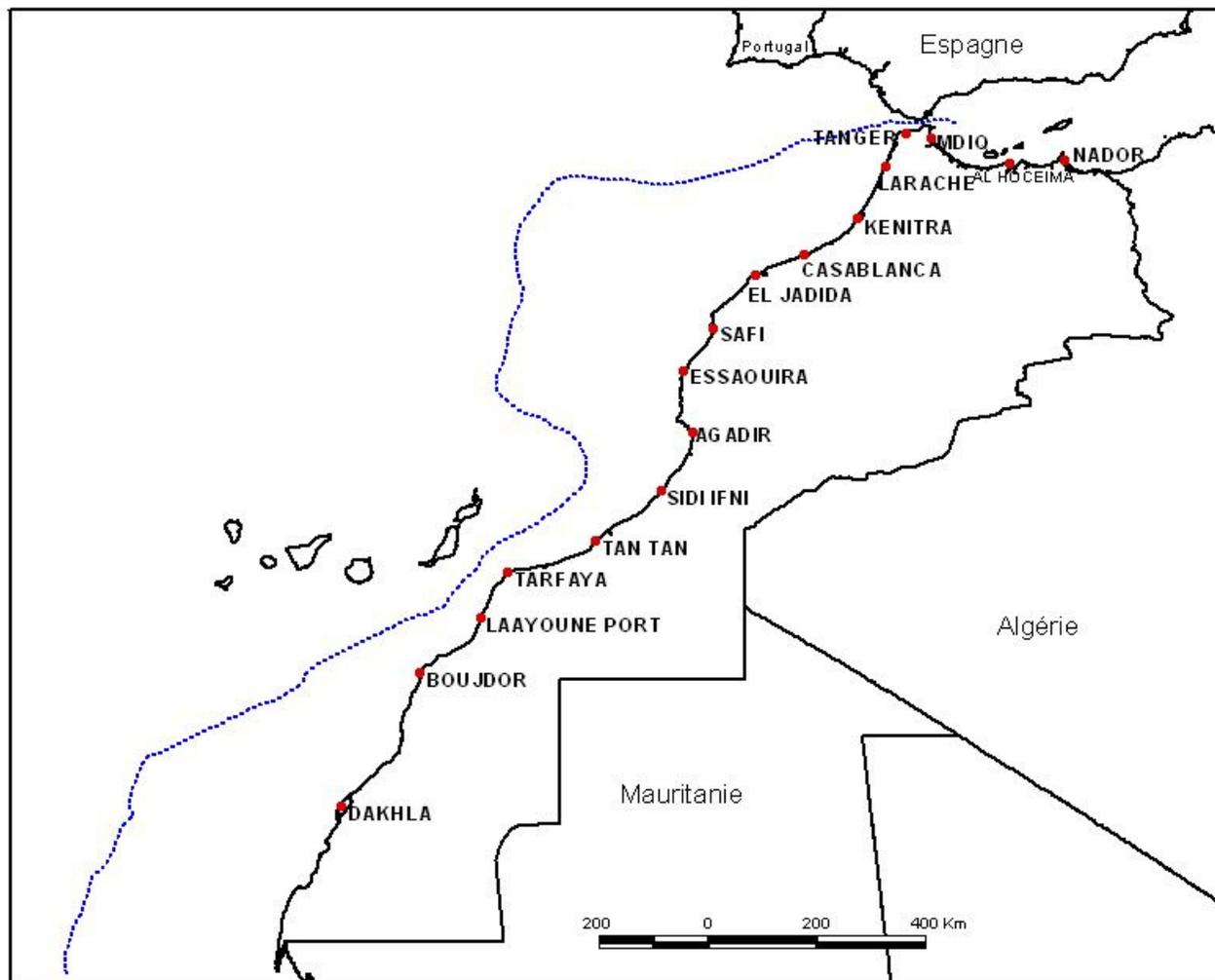
- Loi de 1919 navigation et pêche
- Loi 1973 code de la pêche
- Un nouveau code de pêche (intégrant la dimension environnementale et la protection des écosystèmes) est au SGG
- Décret et arrêtés fixant les modalités et les conditions de la pêche des petits poissons pélagiques
- Décret et arrêtés fixant les tailles marchandes (80 espèces)
- Décret et arrêtés relatifs à la traçabilité et la certification des captures (mesures pour faire face à l'INN)
- etc

Remarque: Les décrets et arrêtés ne peuvent être publiés que sur avis de l'INRH et après consultation des Chambres Maritimes et Associations professionnelles

Quelques plans de gestion et d'aménagement

- Plan d'aménagement de la pêcherie poulpière (depuis 2004)
- Plan d'aménagement de corail
- Plan d'aménagement des algues
- Plan d'aménagement des pêcherie de crevettes
- Plan d'aménagement des petits poissons pélagiques

ZEE du Royaume du Maroc



MERCI POUR VOTRE
ATTENTION